

Bonne
Année
2019



Gratuit

L'Entente

Bulletin d'information du CONSEIL DE L'ENTENTE/N° 03/1^{er} Trimestre 2019



Côte d'Ivoire

ACCES A L'EAU POTABLE

une priorité

POUR LE CONSEIL DE L'ENTENTE

60^{ème} anniversaire du Conseil de l'Entente

Dans notre édition spéciale du 2nd trimestre 2019 :



Le CONSEIL DE L'ENTENTE,
AUJOURD'HUI!



Le protocole d'accord avec la
FONDATION MO IBRAHIM

Les bases du **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**
dans l'espace Entente

Le fondement de la **PAIX**, de la **SÉCURITÉ**, de la **LIBERTÉ**,
de la **DÉMOCRATIE** et du **DEVELOPPEMENT** dans l'Espace
Entente.

Reportages, analyses et commentaires



de
Dr Patrice Kouamé,
Secrétaire Exécutif
du Conseil de l'Entente

«UN HOMME QUI A FAIM N'EST PAS UN HOMME LIBRE»

Ce numéro de **L'ENTENTE** consacre un important article à **L'âge d'Or** du Conseil de l'Entente.

Au cours de cette période qu'on peut situer entre 1959, date de création de l'Organisation, et le milieu des années 80, les Pères fondateurs ont eu à expérimenter la mise en œuvre d'une coopération sous-régionale sans précédent et en ont tiré des leçons. L'objectif qu'ils avaient fixé à l'Organisation, était de contribuer à l'instauration d'un climat de paix dans son Espace de manière à favoriser le développement des pays membres.

Ils se sont d'emblée aperçus que l'amélioration des conditions de vie des populations, donc le dé-

veloppement, concourt à la Paix.

Voilà comment l'accent a été mis sur un vaste programme de développement : réalisation de plus de 6 000 points d'eau potable, aménagement de périmètres hydro agricoles, élevage, programme vivrier, construction d'infrastructures hôtelières pour favoriser le tourisme, etc. Cette expérience capitalisée par le Conseil de l'Entente est prise en compte, depuis la relance des activités de l'Organisation en 2012, sous la forme de projets pilotes d'hydraulique villageoise, d'électrification par énergie solaire, d'infrastructures sanitaires et scolaires, etc.

«Un homme qui a faim n'est pas un homme libre» disait le Président Félix Houphouët-Boigny.



SIÈGE SOCIAL :

COCODY LES II PLATEAUX
BLD LATRILLE — GRAND CARREFOUR
FACE STATION SHELL
01 BP 3734 ABIDJAN 01
TÉL. : + 225 22 50 92 00
SITE : conseildelentente.org
DÉPÔT LÉGAL — CÔTE D'IVOIRE
N° 14470 DU 26 JANVIER 2018
TIRAGE : 3500 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION GRATUITE

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

M. Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif

M. Abdoulaye MOHAMADOU,

Secrétaire Exécutif Adjoint

M. Issa MOKO DEMONLE,

Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité

M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO

Directeur du Département de la Coopération au Développement

M. Comla KADJE,

Directeur du Département des Infrastructures et des grands Projets

M. Latoudji Dodjivi OKPELOU,

Contrôleur Financier

M. Philmon Thierry OUEDRAOGO,

Journaliste/Editeur

Secrétaire Technique de la Rédaction et
COORDONNATEUR DES ACTIONS PUBLICITAIRES

e.mail : emgi_7@yahoo.fr

TÉL. : + 225 08 52 55 31

interfaces - Directeurs - Pays :

Burkina : Agence INTERFACE Trading-Soumaïla BASSOLE

Tél. : +226 70 26 33 56 / e.mail : bassouma_rccb@yahoo.fr

Bénin-Togo : HEG Diffusion / Edwige HOUINSSOU

Tél. : +229 61 14 03 70 / e.mail : hegdiffusion@hotmail.fr

Togo : Félix KPAL / GLOBAL MEDIA / Tél. : + 228 99 46 85 44

e.mail : Kpalfelix@gmail.com

Côte d'Ivoire : KAR Communication / Richard KONIN

ASSÉMIEN / Tél. : +225 48 06 70 34

e.mail : karcommunication2012@gmail.com

Niger : IMANI-SERVICES / Maimouna YAROH

Tél. : +227 96 99 19 57 / email : maimounayaroh@yahoo.fr

Le Sommaire

SUR LE GRILL

- L'Age d'Or du Conseil de l'Entente:..... 5
- Le Comité d'Audit:..... 9

AGENDA

- Le Prix Eléphant d'Or OPAJEP 2018 : 10
- Le Rotary Club et conférence:..... 11
- L'audience du DG du CAMPC:..... 12

DEPARTEMENT DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

- Les engagements des Loteries Nationales et de l'Organisation:..... 13
- La mise en œuvre des projets-pilotes :..... 14

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES GRANDS TRAVAUX

- La remise officielle des ouvrages à Norbert-Carrefour:..... 15
- Le mall de Niamey:..... 19
- La IVème réunion extraordinaire du Comité des Experts :..... 19
- Le séminaire CERFER :..... 19

DEPARTEMENT DE LA COOPERATION POLITIQUE, PAIX, SECURITE

- Le Fespaco, la culture, l'art culinaire et le sport:..... 20
- La prévention de l'extrémisme violent :..... 22
- L'observation des législatives au Togo :..... 23
- Le réseau des femmes du Conseil en alerte..... 24

PARTENARIAT

- Le CAMPC en cent comme en mille:..... 29



Zadi n'est plus.

TÉMOIGNAGES :

Du Secrétaire Exécutif : «Un garçon consciencieux et engagé, un professionnel qui travaillait sans relâche. Une grosse perte pour le Conseil de l'Entente. Toute notre compassion à la famille éplorée! Puisse son âme reposer en paix!».

Koffi Kan : «Un collègue pétrit de qualités professionnelles avérées, consciencieux, jouant amplement la fraternité vis-à-vis de tous, Zadi était un modèle».

Sékou Traoré: «Dimanche 10 mars, la nouvelle tombe. Lourde. A son domicile et plus tard à l'hôpital en présence de son épouse, de ses frères, le constat du retour au Père de « Ambassadeur » est bien réel. Zadi nous a quittés. Zadi le soutien indéfectible. En ce moment de deuil, toute ma reconnaissance et gratitude envers ce modèle auprès de qui je trouvais un encouragement, un enseignement, un conseil avisé, un appui. Repose en paix Zadi mon frère et ami».

Marie Louise, Technicienne de surface : «un pionnier de cette organisation. Il était affable, à l'écoute de tous. Un homme de bien s'en est allé à la rencontre de son Dieu. Je souhaite du courage à sa famille ».

Hambally : «J'ai eu la chance et l'occasion de croiser le chemin d'un collègue qui m'a d'abord accueilli le premier, le jour de mon arrivée à Abidjan pour ma prise de fonction. Tout au long de mon séjour à Abidjan, j'ai découvert un collègue avec une expérience et une connaissance particulièrement riche de l'histoire du Conseil de l'Entente. Il a, en effet, été témoin oculaire de nombreux changements intervenus au sein du Secrétariat Exécutif. Pour moi, il était l'incarnation d'un monument discret qui a su tirer sa révérence à l'abri des regards et des indiscretions. Le temps ne m'a pas permis de profiter suffisamment de ses conseils. Je pense cependant avoir beaucoup appris auprès de ta personne modeste et serviable. Je souhaite à ta famille le meilleur des mondes et la force de supporter ton absence. Zadi ! Ton départ de ce bas-monde reste à jamais gravé dans ma mémoire ».



**délocalise son siège temporairement aux
II Plateaux, boulevard Latrille, face Station Shell.**



«Les activités de développement sous leur inspiration, s'inscrivent toutes dans des registres complémentaires»

Le Conseil de l'Entente, on ne cessera jamais de le dire, est un instrument cohérent de développement endogène et autocentré. Les actions qu'il a menées de 1959 - date de sa création - à 2011 sont si impressionnantes qu'elles reflètent la justesse, la pertinence et la profondeur des visionnaires que furent Félix Houphouët-Boigny, Maurice Yaméogo, Hubert Maga et Hamani Diori, rejoints plus tard par les Présidents Nicolas Grunyski et Gnassingbé Eyadema. Nul besoin de préciser l'origine de chacun d'eux, car ils en faisaient fi, lorsqu'ils se réunissaient, lorsqu'ils se retrouvaient, ils parlaient de l'avenir dans un même esprit d'une communauté empreinte d'entente. Et cela était formidable. La symbiose était totale. Je me demande bien, comment faisaient-ils pour atteindre ce sommet. Les activités de développement visant à améliorer les conditions de vie des populations de l'organisation sous leur inspiration, s'inscrivent toutes dans des registres complémentaires. Visitons-les.



Les actions que le Conseil de l'Entente a menées de 1959 - date de sa création - à 2011 sont si impressionnantes qu'elles reflètent la justesse, la pertinence et la profondeur des visionnaires que furent Félix Houphouët-Boigny, Maurice Yaméogo, Hubert Maga et Hamani Diori, rejoints plus tard par les Présidents Nicolas Grunyski et Gnassingbé Eyadema.

1 LA MUTUALISATION DES MOYENS FINANCIERS

- Le Fonds de Solidarité

Créé en 1959 en même temps que l'Organisation, ce fonds était alimenté par 10% des recettes budgétaires de chaque Etat et réparti entre eux de manière inversement proportionnelle.

Ce qui veut dire que le plus fort soutenait le plus faible. Solidarité parfaite.

- Le Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FECECE)

Créé en 1966, il était chargé de garantir les emprunts des Etats membres, de bonifier les taux d'intérêt, d'allonger les délais de remboursement. Plus de 100 milliards de Francs CFA avaient été mobilisés pour financer les investissements, ci-après : - Bénin : 9 projets, 31 003 ; Burkina : 11 projets, 14 660 ; Côte d'Ivoire : 2 projets, 200 ; Niger : 4 projets, 5 312 ; Togo : 12 projets, 62 915 ; Total des projets : 38, pour 114 090.

2 LA MISE EN ŒUVRE D'UN VASTE PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DE DÉVELOPPEMENT

- Le programme de développement rural

Sa mise en œuvre s'est faite sur financement USAID, FAC, DGIS et FECECE et concerne :

- Le programme céréalier de 1971 à 1979

Construction des magasins de stockage au Burkina et au Niger.

- Le programme d'élevage 1 de 1972 à 1976 et le programme d'élevage 2, de 1977 à 1985.

Pays bénéficiaires des réalisations :

Bénin : Construction de l'abattoir frigorifique de Cotonou et de Porto Novo ; mise en place des marchés de bétail et de la viande dans ces deux villes ; action sanitaire pour l'amélioration de l'élevage des petits ruminants.

Burkina : Vulgarisation des helminthiases ; formation audiovisuelle des éleveurs.

Côte d'Ivoire : Construction d'abattoirs secondaires ; construction du ranch de Sipi-

lou et celui d'Abokouamékro ; création d'une ferme de production de semences ; construction d'une porte d'entrée de bétail au Nord ; mise en œuvre du programme de développement agro-pastoral.

Niger : Equipement des pistes du bétail ; création d'un réseau de distribution des produits pharmaceutiques.

Togo : Equipement des pistes du bétail ; développement de l'élevage des petits ruminants.

- Les deux programmes vivriers 1 et 2

Le programme vivrier 1 : de 1977 à 1985 et le programme vivrier 2 : de 1989 à 2005 ont eu pour objectif d'accroître la production vivrière et améliorer les conditions de vie des acteurs du monde rural dans un processus de développement participatif et durable.



Le programme s'est notamment intéressé à l'amélioration de l'environnement et des infrastructures rurales ; l'appui aux jeunes et aux femmes ; l'organisation, la formation et la structuration des ruraux ; la modernisation des modes de production et la mise en place d'un système de financement approprié.

Les réalisations dans ce domaine sont partielles :

Au Bénin : le projet de développement de la production de maïs et du sorgho dans les provinces de l'Atacokora et de l'Ouémé ; et le projet vivrier Savé-Ouessé.

Au Burkina : la promotion de la culture attelée et le projet vivrier du Nord Yatenga

En Côte d'Ivoire : le projet de développement intégré des savanes du Nord- Est et le projet vivrier Kasséré.

Au Niger : l'aménagement hydroagricole du Firgoun ; le soutien aux activités de formation et d'encadrement des paysans ; l'amélioration des techniques traditionnelles de culture de riz à Tillabéry et le projet de gestion de terroirs dans l'arrondissement Filingué.

Au Togo : le développement de la production vivrière dans les régions de Notsé et de Dayes ; le développement de la production vivrière dans les régions d'Atchangbadé et de Sirka ; le projet vivrier Avé.

- Le programme d'hydraulique villageoise

Démarré en janvier 1983 ; il est achevé en 2005 avec 6 022 points d'eau réalisés, une centaine de mini adductions d'eau et huit périmètres irrigués villageois :

- 2 au Bénin, - 4 au Burkina et - 2 au Niger.

Points d'eau potable réalisés :

- Bénin : 1 209 ; Burkina : 209 ; Côte d'Ivoire : 1 248 ; Niger : 1 922 ; Togo : 1 434 ; Total : 6 022.

Les besoins restent importants compte tenu de la pression démographique ; le taux de couverture en milieu rural dans les différents Etats est de 55 à 85 %.

L'hydraulique villageoise reste ainsi une préoccupation pour l'ensemble des pays.

- Le programme de développement touristique

- création d'un organe d'orientation et suivi du programme;



- promotion de l'Espace Entente au cours des salons de tourisme;
- construction de cinq hôtels dans les pays membres;
- confection et diffusion de supports de promotion;
- création du Visa Touristique Entente (VTE) en 1998.

Le programme d'assistance aux Petites et Moyennes Entreprises africaines

Initié en 1973 ; 1.8 milliard de francs CFA de prêts accordés dans les pays membres ; 619 bénéficiaires dont 286 projets et 333 participants à des séminaires de formation. Taux élevé d'impayés, ce programme fut arrêté.

3

LA MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS SPÉCIALI-

1968 / Abidjan : Comité Technique Inter-étatique du Tourisme (CTT) ; Centre Régional de l'Enseignement et de l'Apprentissage Maritime (CREAM) ; Société de Réalisation et d'Equipements Touristiques dans les Etats du Conseil de l'Entente (SOREN-ENTENTE).

1970 / Lomé : Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER)



1970 / Abidjan : Comité Supérieur des

Transports Terrestres (CSTT) transféré à la CEDEAO en 1984.

1970 / Ouagadougou : Communauté Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) .

1971 / Institution d'une rencontre annuelle des Directeurs des Ecoles Nationales d'Administration (ENA), dans le but de favoriser les contacts entre les futurs cadres des Etats membres.

1972 / Abidjan : Institut Africain de Développement Economique et Social (INADES)

1979 / Abidjan : Comité de Recherche Géographique et Minière (GRGM) ;

De **1973 à 1983**, des stages d'étude des élèves et des stages pratiques d'un mois dans les administrations des pays visités ont été organisés. Seul le CERFER est maintenu, créé en 1963 par Gouvernement togolais avec l'appui de l'USAID et transféré

au Conseil de l'Entente en 1970. Mission : donner des formations, dans les domaines de l'entretien routier, sanctionnées par le Brevet de Technicien et le Brevet de Technicien Supérieur en mécanique, génie civil, tôlerie-soudure, gestion des pièces détachées et conduite d'engins de travaux publics. Une réforme profonde de l'établissement est en cours.

L'institution de la Tranche Commune Entente des Loteries Nationales le 31 juillet 1970.

L'objectif, toujours d'actualité, est de renforcer l'action sociale, promouvoir l'intégration sous-régionale et l'image du Conseil de l'Entente.

A l'occasion de chaque tirage, les loteries nationales font un don au pays hôte. Le Conseil de l'Entente réalise également une infrastructure socio-économique pour le pays hôte.

- Les actions humanitaires

En cas de calamités naturelles dans un Etat membre et même non membre une dota-



tion est faite par le Conseil de l'Entente.

- La rétrocession des bâtiments du Conseil de l'Entente aux Etats membres. Des résidences du Conseil de l'Entente construites dans chaque Etat ont été rétrocédées aux Etats membres./

l'AOF situées sur leur territoire.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration de 18 membres. Chaque Etat est représenté.

L'immigration des travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire

La main-d'œuvre voltaïque était recrutée et acheminée par le Syndicat International d'Acheminement de la Main-d'œuvre (SIAMO). En décembre 1959, le SIAMO a été supprimé et une Convention signée le 9 mars 1960 à Bobo Dioulasso entre le Gouvernement de la Haute-Volta et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour lutter contre la clandestinité et l'exploitation de la main-d'œuvre voltaïque. Elle fixe les conditions d'engagement et d'emploi des travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire.

- LES DOMAINES DE LA COOPÉRATION INTÉRESSANT SPÉCIALEMENT LE DAHOMEY (L'ACTUEL BÉNIN) ET LE NIGER

Le protocole d'accord du 1er août 1959 signé entre les deux pays concerne les questions financières et le transport.

Les questions financières

Une commission paritaire a été instituée pour la répartition entre les deux pays des droits et taxes à l'importation perçus par le service des douanes du Dahomey.

Le transport

Le protocole d'accord du 1er août 1959 entre le Dahomey et le Niger a créé l'Organisation Commune Dahomey-Niger (OCDN) administrée par un Conseil d'administration composé de chaque Etat.

Elle assure la gestion de la ligne de chemin de fer et du trafic routier de Parakou au Niger.

Une convention entre les Chefs d'Etat du Dahomey et du Niger en date du 8 décembre 1959 a suivi le protocole.

4 LA SIGNATURE D'ACCORDS BILATÉRAUX DE COOPÉRATION ENTRE LES ETATS MEMBRES



- DOMAINES DE LA COOPÉRATION INTÉRESSANT SPÉCIALEMENT LA CÔTE D'IVOIRE ET LA HAUTE-VOLTA (BURKINA ACTUEL)

Le port d'Abidjan

Érigé en établissement public par la loi n° 60-85 du 10 février 1960 de la Côte d'Ivoire, sa gestion est confiée à un Conseil d'Administration composé de représentants des deux Etats.

Une Commission permanente désignée par

le Conseil et à laquelle il peut déléguer certaines de ses attributions dans l'intervalle de deux sessions, chargée de suivre la gestion des affaires du port. Elle comprend un administrateur représentant les intérêts de la Haute-Volta.

Le chemin de fer Abidjan-Niger

Une régie commune à la Côte d'Ivoire et à la Haute-Volta a été créée pour assurer la gestion des portions du réseau ferré de

5 LA CRÉATION AVEC DES ETATS NON MEMBRES D'ORGANISATIONS COMMUNES DE COOPÉRATION

Il s'agit notamment d'Air Afrique en 1961 pour le transport aérien, de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) en 1962 pour la coopération monétaire ; de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1963 ; de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1975 ; de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en 1994.

Le groupe UMOA/UEMOA

Devenus indépendants en 1960, le problème du système monétaire qu'ils devaient adopter s'est posé aux nouveaux Etats qui jusque-là avaient une monnaie commune, le Franc CFA – Franc des Colonies Françaises d'Afrique – émis par la Banque de l'Afrique Occidentale (BAO) depuis 1901, puis par l'Institut d'Emission de l'AOF et du Togo à partir de 1955.

Après plusieurs concertations dites « conférences monétaires » le groupe des 4 du Conseil de l'Entente crée, avec le Sénégal, la Mauritanie et le Togo, donc à 7, l'Union Monétaire Ouest Africaine en 1962.

Dans le cadre de cette organisation, les membres se dotent d'une monnaie commune, le Franc CFA (Franc de la Communauté Financière Africaine), émis par une banque centrale commune – la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest – pour faciliter les échanges entre eux, la libre circulation des personnes, le rapprochement des populations, en d'autres termes, favoriser l'intégration de cet espace.

Après la sortie de la Mauritanie en 1973, l'adhésion du Mali en 1985 et de la Guinée Bissau en 1997, l'UMOA comprend 8 mem-



bres dont les 5 du Conseil de l'Entente.

L'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), créée en 1994 pour l'intégration économique du groupe, épouse le même format : 8 membres dont les 5 du Conseil de l'Entente.

LA CEDEAO

Le 28 mai 1975, soit à la veille du 16ème anniversaire de la naissance du Conseil de l'Entente, est créée la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest avec 16 Etats : les 5 du Conseil de l'Entente + 11, devenus 15 après la sortie de la Mauritanie.

Dans l'esprit des pères fondateurs, CEDEAO et Conseil de l'Entente devaient travailler de concert et en complémentarité pour accélérer le processus d'intégration de la région.

En effet, en raison de sa taille réduite, de sa proximité avec les populations et de son expérience avérée, comme en témoignent ses nombreuses réalisations, le Conseil de l'Entente pouvait servir de laboratoire d'expérimentation de certains projets avant de les étendre à tout l'Espace CEDEAO.



De même, en vertu du principe de subsidiarité, le Conseil de l'Entente pouvait exécuter dans son Espace, certains projets conçus au niveau de la CEDEAO.

Pour diverses raisons, cet arrimage institutionnel et opérationnel n'a pu se réaliser. Aujourd'hui, avec les ambitions clairement affichées par le Conseil de l'Entente rénové et grâce au sens pratique des dirigeants de la Commission de la CEDEAO, des mécanismes de coopération entre les deux Organisations se mettent en place.

6 LA PRÉVENTION ET LE RÈGLEMENT DES CONFLITS

a) Entre les Etats

Le Conseil de l'Entente a mis l'accent sur la prévention des conflits dont il a fait son principal cheval de bataille et sur la sécurité sous-régionale, en organisant des rencontres périodiques formelles et informelles, et en mettant en place des mécanismes susceptibles de préserver la sécurité dans les Etats membres.

Deux conventions ont été adoptées : l'une relative à « L'Assistance et la coopération en matière de sécurité entre les Etats membres du Conseil de l'Entente » signée le 15 février 1996 à Kara au Togo ; l'autre portant sur « La coopération et l'entraide en matière de justice » entre les Etats, signée le 20 février 1997 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Ces conventions comportent des dispositions qui permettent aux cinq Etats de mener des actions conjuguées pour lutter efficacement contre l'insécurité dans l'Espace Entente.

L'affaire de l'île de l'été, en 1960, seul

différend entre deux Etats membres - le Dahomey (le Bénin actuel) et le Niger - qui revendiquaient chacun la souveraineté sur l'île, a été réglée à l'amiable par le dialogue. Il a été convenu que les populations des deux pays aient la libre jouissance de l'île. Ainsi, un des résultats probants du Conseil de l'Entente, est qu'il n'y a pas eu de guerre entre les Etats membres.

b) A l'intérieur des Etats

Le Conseil de l'Entente a joué en particulier un rôle important dans la prévention de la crise ivoirienne. On peut citer notamment : - Le Sommet des Chefs d'Etat à Yamoussoukro le 10 août 2000 dont l'objet était de prévenir les troubles éventuels avant, pendant et après l'élection présidentielle d'octobre 2000 en Côte d'Ivoire. A l'issue de cette rencontre décidée et conduite par les Présidents Gnassingbé Eyadema du Togo et Mathieu Kérékou du Bénin, la classe politique ivoirienne s'était engagée à respecter le verdict des urnes et à participer à un

gouvernement d'union nationale.

Les réunions des Ministres de la Sécurité et de la Défense

A la suite de la déclaration faite par la Côte d'Ivoire le 8 janvier 2001 relative à une menace d'invasion par les déserteurs de son armée réfugiés dans les pays voisins, les Chefs d'Etat des pays du Conseil de l'Entente, réunis à Yaoundé en marge du Sommet Afrique/France tenu du 17 au 19 janvier 2001, demandèrent au Secrétaire Administratif de réunir les Ministres de la Défense et de la Sécurité des pays membres et du Mali, en vue d'examiner les voies et moyens pouvant permettre de juguler la menace éventuelle.

Ainsi, trois réunions ont été tenues : à Yamoussoukro le 25 janvier 2001, à Cotonou le 30 juillet 2001, à Niamey le 27 mars 2002. Les trois réunions ont conclu à la nécessité de tout mettre en œuvre pour ne pas rompre le dialogue et de tenir des rencontres périodiques au niveau ministériel

INCURSION DANS LES ARCANES DU COMITE D'AUDIT DU CONSEIL DE L'ENTENTE

Le Comité d'Audit du Conseil de l'Entente est composé de 05 membres représentant chaque Etat. Son président en exercice est l'Ivoirien Ernest YAOBLE, Administrateur des Services Financiers à gauche. Celui-ci est suivi par le Nigérien Hassane TAHERE, Inspecteur général du Trésor, Rapporteur ; le Béninois Zisson FACINOUE, Inspecteur général des Finances, membre ; le Burkinabè Moussa DAMA, Inspecteur général des Finances, membre ; et le Togolais Kossi D. ASARE-KOKOU, Inspecteur des Finances, membre.



Selon le Président Yaoblé et ses collègues : «Le Comité est à sa 5ème session ; et l'on note une nette évolution positive dans la gestion et une amélioration réelle dans tous les domaines»

Notre mission engage notre signature, nos rapports engagent notre responsabilité, donc il y a cette volonté de sincérité nécessairement. Nous sommes les yeux du Conseil des ministres, nous avons donc l'obligation d'être sincères.

Le Comité d'Audit a pour rôle et missions : - d'examiner la conformité de tous les documents qui servent à la gestion - matériel, marchés, etc - du Secrétariat Exécutif et de la structure spécialisée qu'est le CERFER ; - d'évaluer le fonctionnement, le respect de la réglementation et les performances de l'institution pour le compte du Conseil des Ministres auquel il est exclusivement rattaché et duquel il reçoit toutes instructions.

Son rôle est aussi d'éclairer le Secrétariat Exécutif sur les moyens, les méthodes et les outils de gestion, et de l'aider à renforcer sa bonne gestion et sa bonne gouvernance.

DES RESULTATS

Selon le Président Yaoblé et ses collègues « nous sommes à notre 5ème session ; et nous notons une nette évolution positive dans la gestion et une amélioration réelle dans tous les domaines. Nous avons incité le Conseil des ministres à valider le nouveau plan stratégique en cours; au niveau de la comptabilité, des logiciels adaptés ont été acquis, qui permettent de traiter plus rapidement les opérations... Il y a vraiment

une nette évolution. Nous sommes donc dans cette continuité-là, cette année nous constatons que la progression positive est toujours de mise...

DE LA SINCERITE DES RESULTATS DES AUDITS

... Notre mission engage notre signature, nos rapports engagent notre responsabilité, donc il y a cette volonté de sincérité nécessairement. Nous sommes les yeux du Conseil des ministres, nous avons donc l'obligation d'être sincères. Le Comité d'Audit fonctionne selon des normes internationales que nous suivons. Nos rapports ont toujours été appréciés par le Conseil des ministres, il revient au dit organe de donner le degré de satisfaction. Sinon, nos rapports ont toujours été validés par ce Conseil. Nos observations et recommandations ont permis effectivement à l'institution d'évoluer positivement, donc nous ne pouvons pas nous évaluer, nous essayons autant que possible de respecter les normes en matière d'audit...

NOTRE CONFIANCE EN L'ORGANISATION

... Notre présidence est tournante dans l'ordre alphabétique des pays. Actuellement c'est la Côte d'Ivoire que je représente qui assure la présidence. Après le Bénin (deux ans), puis le Burkina (deux ans)...

... L'idéal des pères fondateurs demeure toujours actuel. Cette « entente » et cette « paix » qui doivent régner entre les peuples et leurs dirigeants, nous pensons qu'il faut toujours y croire. Et les consolider chaque jour, c'est une œuvre qui doit se perpétuer.

... Comme le disait le président Félix Houphouët-Boigny, « la paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement » ; et ce comportement doit être de tous les jours. L'objectif n'est pas encore réalisé, mais doit pouvoir se réaliser, se consolider. Nous sommes convaincus qu'il faut y croire et œuvrer pour que ça se consolide.

Nous ne sommes rien que des instruments de suivi de l'institution la plus ancienne de l'Afrique de l'ouest ; donc si elle est encore là, ça veut dire effectivement que c'est une institution qui est indispensable à notre sous-région ■

et au niveau des premiers responsables des forces de sécurité publique en vue d'entreprendre des actions communes susceptibles d'enrayer l'insécurité transfrontalière, d'instaurer des concertations bilatérales avec les Etats voisins non membres.

Les Ministres ont également décidé de mettre en place un réseau d'échanges d'informations en matière de sécurité, de sensibiliser les populations au respect des textes en vigueur dans le pays d'accueil. Ils ont dénoncé les atteintes à la sûreté de

l'Etat, les trafics illicites d'armes lourdes, la criminalité transfrontalière, le traitement partisan de l'information et la tendance à la désinformation orchestrée par certains organes de presse.

Le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat tenu à Kara au Togo le 30 juin 2002 et consacré à l'examen des mécanismes visant au maintien et au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité ainsi qu'aux problèmes de développement économique et social de la sous-région ouest-africaine.

Une quatrième Réunion Ministérielle de la Sécurité et de la Défense était programmée pour le 30 septembre 2002 à Ouagadougou et se référait comme les précédentes, au maintien de la paix et de la sécurité dans les pays membres et au Mali.

Ainsi, on peut noter que l'Institution n'a pas ménagé ses efforts pour faire de l'Espace Entente une zone de paix, de stabilité et de progrès.

L'histoire est un témoignage !!! ■

PRIX ELEPHANT D'OR, Dr Patrice KOUAME HONORE PAR L'OPAJEP



« Pour la part importante et appréciable prise dans le développement et le rayonnement aussi bien de son pays, la Côte d'Ivoire, que de l'Institution sous-régionale qu'il dirige avec maestria, nous décernons, au nom de la Jeunesse africaine, le Prix Eléphant d'Or OPAJEP 2018 à SEM le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente ! ». Au cours de la même cérémonie, le SE a été fait Grand Officier de l'Ordre Africain de la Valeur, par l'Institut panafricain de la Biographie.

Ainsi énonçait l'honorable BANI Gilbert, Président du Conseil Exécutif International de l'Organisation panafricaine de la Jeunesse Francophone (l'OPAJEP) ce 09 novembre 2018, à l'endroit du Secrétariat Exécutif au grand complet assemblé, à l'occasion de ladite remise de prix au Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente : « Les instances de l'OPAJEP, jetant un regard sur

l'Afrique, ont vu au sein de la doyenne des Institutions, créée par les Présidents Félix Houphouët-Boigny, Hubert Maga, Maurice Yaméogo et Hamani Diori - pour permettre à notre sous-région de promouvoir le vivre ensemble et d'en faire sa religion - le ministre Patrice Kouamé, homme de devoir, des défis relevés, de conviction, modèle achevé pour la jeunesse africaine ; incarnation ma-

nifeste de « l'une des volontés » du Président Félix Houphouët-Boigny ».

Rappelons que l'ONG a été créée le 17 avril 2001 par la Jeunesse Francophone d'Afrique et ses Prix ont été décernés au Président Alassane Ouattara, et à d'autres personnalités acteurs de développement.

INITIATIVES DE L'OPAJEP A CE JOUR :

- La gestion des déplacés de guerre - lors de la crise - en collaboration avec la cellule Solidarité Action Humanitaire, dans sa composante « protection sociale et prise en charge psycho-sociale » ;
- La facilitation d'octrois d'emplois aux jeunes sortis des zones de guerre d'alors ;

- La validation de leur année à travers « le temps l'école-relai » ;
- La création de zones tampons et de centres d'accueil équipés au bénéfice de tout déplacé et sa prise en charge.

L'ONG demeure au quotidien au cœur des entreprises pour donner du travail aux jeunes qui n'en ont pas ; à ceux qui ont perdu le chemin de l'école, elle s'arrange pour leur donner la possibilité de reprendre le chemin de l'école avec l'appui de ses partenaires.

ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE L'OPAJEP

Quelle satisfaction éprouvez-vous après avoir honoré Dr Patrice Kouamé ?

- Elle est très grande. Le Ministre Patrice Kouamé fait partie « des volontés » du Président Félix Houphouët-Boigny. Et la part qu'il a prise dans le développement de la Côte d'Ivoire, avant d'être aujourd'hui à l'international est immense. Et donc, il est tout à fait indiqué, que les bénéficiaires que nous sommes, des actes qu'il a posés – actes de solidarité, actions sociales et de développement, puissions lui exprimer de vive voix notre reconnaissance. La reconnaissance de la jeunesse africaine. Cette frange qui va de 15 à 35 ans, et même au-delà. Nous œuvrons au quotidien

pour permettre à tous ces jeunes sortis des écoles diplômés ou ayant abandonné les études en chemin ; nous luttons pour que ces jeunes puissent s'intégrer socialement, socio-professionnellement aux fins de doter notre Afrique qui se meurt, notre continent qui se meurt d'une jeunesse véritablement responsable qui soit à même de s'assumer par le travail pour assurer pleinement la relève. Donc il s'agit de toutes ces personnes dont l'âge varie de 15 à 35 voire 40 ans qui vivent en zone urbaine où on n'a pas la possibilité d'aller au champ pour se faire à manger, où on n'a pas la possibilité d'aller à la rivière pour s'attraper un petit poisson. Et cette jeunesse là il faut la « travailler » de sorte qu'elle puisse répondre à notre souhait, le souhait de voir tout le monde contribuer au développement de l'Afrique.

Pendant la crise, nous étions au cœur de la gestion des déplacés, étant membre de la cellule Solidarité Action Humanitaire, et à travers sa composante protection sociale et prise en charge psycho-sociale, nous avons eu à mener plusieurs actions au regard de la situation dramatique que vivaient les jeunes en fuite qui sortaient des zones de guerre, nous avons été obligés d'interpeller le Ministre de la Solidarité d'alors et c'est en collaboration, en symbiose avec ce ministre que nous avons mis sur pied la cellule solidarité action humanitaire et donc il y a des emplois qui ont été donnés aux jeunes. Nous avons réussi à donner la possibilité aux jeunes de sortir des zones de guerre d'alors, valider leur année à travers ce qu'on appelait en son temps l'école-relai. Des zones tampons ont été créées, des centres sociaux ont été

équipés. Tout déplacé qui sortait des zones de guerre était pris en charge. Tout ça, c'était à l'actif de L'OPAGEP. Nous n'avons pas baissé les bras et comme je le dis au quotidien, nous sommes au cœur des entreprises pour donner du travail aux jeunes qui n'en ont pas, à ceux qui ont perdu le chemin de l'école, on s'arrange pour leur donner la possibilité de reprendre le chemin de l'école grâce au partenariat que nous avons cité. Nous sommes en train de concevoir le livre d'or des meilleurs agents de développement de Côte d'Ivoire qui prendra en compte toutes les personnalités qui ont été primés par notre organisation depuis la création des PRIX ELEPHANT D'OR en 2007 et c'est donc à la dédicace de ce livre que nous allons leur demander de se mettre ensemble pour soutenir davantage ces jeunes.

- Ce que nous attendons du Conseil de l'Entente, ce sont les actions qu'il est en train



de mener au quotidien, je crois savoir que M. le Secrétaire Exécutif a eu à offrir des lycées, des écoles, des forages, de l'électricité, c'est ce que nous attendons de cette

grande institution. Mais nous souhaitons aussi que le Secrétaire Exécutif ait un regard positif sur nos actions en nous apportant l'aide qu'il faut ■

CONFERENCE

«LE CONSEIL DE L'ENTENTE, UN INSTRUMENT DE PAIX ET DE COOPERATION SOUS REGIONALE»

Rotary



Tel est l'intitulé de la conférence prononcée à l'invitation du Rotary Abidjan Doyen par le Secrétaire Exécutif de cette Organisation, Dr Patrice Kouamé, le 19 novembre dernier au Sofitel Hôtel Ivoire. La conférence s'est articulée sur deux points à savoir : - L'action du Conseil de l'Entente de 1959 à 2011 : Les activités visant à améliorer les conditions de vie des populations ; La prévention et le règlement des conflits. - L'action du Conseil de l'Entente depuis 2012 : le renforcement de la coopération politique, sécuritaire, culturelle et la coopération au développement.

Dr Sandrine Kouamé, la Présidente et ses collègues Rotariens, ont marqué leur pleine satisfaction à l'issue de cet « enseignement complet » sur le Conseil de l'Entente dispensé par Dr Patrice Kouamé qu'accompagnaient le Secrétaire Exécutif Adjoint, Mohamadou Abdoulaye, le Direc-

teur du Département de la Coopération au Développement, M. Jean Baptiste Ouedraogo et de bien d'autres cadres du Secrétariat Exécutif. Ainsi, cette causerie au coin du feu fut un grand voyage à travers l'histoire de l'immense contribution de l'Organisation à la coopération et à l'intégra-

tion sous-régionale et panafricaine, à travers aussi ses stratégies politiques en matière de développement, de lutte contre l'exode des jeunes et l'insécurité à la fois alimentaire, des personnes et des biens, et enfin, sa constante détermination à œuvrer pour la recherche de la paix, etc.



Propos de la Présidente après la conférence :

« Ce soir, nous avons pris plaisir à écouter Son Excellence Monsieur Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente qui nous a entretenus sur le thème : LE CONSEIL DE L'ENTENTE, UN INSTRUMENT DE PAIX ET DE COOPERATION SOUS-REGIONALE. Cette conférence correspond au premier axe stratégique du Rotary International qu'est la paix, la prévention et la résolution des conflits. Pour plusieurs d'entre nous, ce fut une belle découverte car

cette structure est peu connue contrairement à d'autres organisations régionales.

Le Conseil de l'Entente qui est la plus ancienne des institutions sous-régionales ouest africaines (créée le 29 mai 1959), vise notamment la paix, la promotion de l'intégration économique, politique et culturelle entre ses Etats membres.

Cette institution œuvre ainsi à l'entente, au rapprochement des peuples et à la stabilité dans la sous-région ouest africaine.

Le Rotary club Abidjan (doyen) remercie Monsieur le Secrétaire Exécutif qui a ac-

cepté spontanément de donner cette conférence. Nous remercions également Monsieur Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif adjoint ainsi que toute l'équipe du Conseil de l'Entente présente ce soir qui ont fait rayonner les cinq Etats membres : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo ».

La Présidente Sandrine Kouamé, Docteur en droit des affaires et enseignant-chercheur préside pour une année le plus vieux club rotarien de Côte d'Ivoire conformément aux règles régissant l'association qui exigent notamment un renouvellement tous les ans des responsables. Le Rotary club Abidjan Doyen a été créé le 11 juin 1956, avec comme président fondateur Robert Thierry. Il compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs.



Les slogans du Rotary :

« Nous nous focalisons sur la santé, le bien-être et l'éducation de nos communautés ».

« Depuis des décennies, nous contribuons activement au bienfait de nos communautés ».

« Nous sommes fiers de servir notre communauté depuis plus de 60 ans ».

Les Actions du Rotary Abidjan Doyen :

Don d'un lot de 400 livres et aménagement de la bibliothèque du groupe scolaire Braffedon, Grand-Lahou. Plus de 300 femmes dépistées du cancer du col de l'utérus. Don au département d'anglais de l'université Félix Houphouët-Boigny de 3 000 ouvrages.



AUDIENCE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE ACCORDÉE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente Son Excellence Patrice KOUAME a reçu en audience le Directeur Général du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC),

le Pr. Joseph KAUDJHIS le lundi 05 novembre 2018. Au sortir de cette audience, le Directeur Général du CAMPC a exprimé toute sa satisfaction et sa reconnaissance pour l'implication du Conseil de l'Entente dans les activités de redynamisation de son Centre. Il a également exprimé toute sa gratitude à Son Excellence Patrice KOUAME

pour ses conseils avisés et ses orientations. Pour rappel, le CAMPC s'est depuis peu doté d'un plan stratégique pour la période 2018-2022. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, le Directeur Général du CAMPC a initié une série de rencontres auprès d'institutions financières, de coopération et de développement ■

ENGAGEMENT DES LOTERIES NATIONALES ET DU CONSEIL DE L'ENTENTE

Le Secrétaire Exécutif, lors de l'édition de la Tranche Commune Entente au Bénin en 2012, a pris l'engagement d'accompagner les efforts des Loteries Nationales en réalisant une infrastructure dans le pays qui accueille le tirage.

Les projets de construction de centres de santé, de centres éducatifs et de centres socio-économiques à l'occasion des différents tirages de la Tranche Commune Entente (TCE) des Loteries Nationales des pays membres du Conseil de l'Entente ont pour but d'appuyer les Gouvernements des Pays membres dans leur effort d'amélioration des conditions de vie des populations rurales (amélioration des taux de couverture sanitaire et de scolarisation ainsi que la création des conditions d'un développement socio-économique à la base à travers la réalisation d'activités génératrices de revenus par les jeunes et les femmes). C'est ainsi que les réalisations suivantes ont été faites par le Conseil de l'Entente à l'occasion des différents tirages de la TCE depuis 2013 :

- Construction d'un **Collège d'Enseignement Général à Dori** au Burkina en 2013;
- Construction d'une **Ecole primaire avec un forage à motricité solaire à Nyidové** au Togo en 2014 ;
- Transformation d'une **Case de Santé en Centre de Santé Intégré à Falama** au Niger en 2015;
- Construction d'un **Lycée d'enseignement général dans le Département de Toumodi** en Côte d'Ivoire en 2016 ;
- Construction d'un **Marché de vente de produits maraîchers et mise en place d'un dispositif d'irrigation des cultures maraîchères à Agbalilamè** au Bénin en 2017 ■



Réalisations dans le cadre de la Tranche Commune Entente



**LOTERIES NATIONALES
DES PAYS MEMBRES DU
CONSEIL DE L'ENTENTE**

BENIN - BURKINA - CÔTE D'IVOIRE - NIGER - TOGO



Les réalisations des Loteries Nationales

Année	Pays	Localités	Ouvrages
2013	Burkina	Boromo, Province des Balés, Région de la Boucle du Mouhoun	Caserne des Sapeurs-Pompiers
2014	Togo	Adéta, Préfecture de Kpélé	Auditorium de 300 places
2015	Niger	Saya, Région de Tilabéry	Motopompes et Moulins
2016	Côte d'Ivoire	Garango (Bouaflé)	Centre de santé
2017	Bénin	Mededjonou, Commune de Adjara, Département de Ouémé	Centre des Arts et des Métiers



MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PILOTES DANS L'ESPACE ENTENTE



Electrification par énergie solaire

Les projets pilotes d'électrification ont été conçus pour contribuer aux côtés des Gouvernements à l'accompagnement des communes rurales dans le processus de décentralisation et à lutter efficacement contre la pauvreté afin d'améliorer de façon significative les conditions de vie des populations, notamment rurales et de maintenir les jeunes producteurs qui peuvent contribuer à l'atteinte d'une sécurité alimentaire.

De 2014 à 2017, 32 localités (2 324 ménages, 55 structures socio-communautaires telles des Centres de santé, écoles, centres AGR, centres de loisirs, mosquées, églises, etc. et 38 places pu-



Impacts

L'accès des localités bénéficiaires à ce type d'électrification a sans aucun doute des effets tangibles sur les activités économiques, socio-culturelles, sanitaires et éducatives.

Les effets constatés sur le terrain sont les suivants :

- **accroissement des activités génératrices de revenus** au profit des femmes et des jeunes ; toute chose qui contribue à stimuler une croissance économique inclusive ;
- **diminution des dépenses des ménages** en termes d'achat de piles, de pétrole et de recharge de portables ;
- **amélioration des conditions des femmes** lors des travaux ménagers la nuit ;
- **baisse des risques sécuritaires** liés à la morsure de serpents et autres reptiles ;
- **amélioration des conditions d'étude** des élèves et de travail des enseignants ;
- **promotion de l'alphabétisation** des adultes ;
- **amélioration de la qualité des soins de santé** et diminution de la mortalité maternelle et infantile lors des accouchements nocturnes ;
- **diminution des vols** et autres situations d'insécurité ;
- **augmentation des moments de distraction** des jeunes ; etc.



bliques) ont été bénéficiaires de ces projets dans l'ensemble les 5 pays membres.





« ...il était temps de donner de l'eau potable aux habitants de cette localité, et d'aller encore plus loin dans cette politique d'hydraulique sur l'ensemble du territoire ivoirien... »

REMISE OFFICIELLE DES OUVRAGES AUX POPULATIONS DE NORBERT CARREFOUR MEAGUI



Tam-tams, danses, grelots et enthousiasme populaire ponctuent ce 16 novembre 2018, la modeste localité de Norbert-Carrefour située dans la réserve de Méagui, important grenier agricole et zone cosmopolite incrustée au cœur de « la Nawa » ivoirienne.

C'est enfin le jour de la cérémonie de remise officielle du forage de Norbert-Carrefour par les autorités et les partenaires au développement, initiateurs de ce projet.

D'un débit de 6.100 m³ / h, ce forage a la capacité de répondre amplement aux besoins de consommation quotidienne de plus de 1000 habitants en eau potable. « L'eau, source de vie », a-t-on coutume de déclamer ! Une vie nouvelle exempte de maladie liée à l'eau non-potable commence donc pour les habitants de Norbert Carrefour.

La présence en ce lieu du ministre en charge de l'hydraulique ; du Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente et des représentants des ministères de l'Economie, de l'Intégration et des Ivoiriens de l'extérieur ; du ministère des Eaux et Forêts ; des autorités locales ..., indique la haute portée sociale de l'événement.

Toutes les interventions des officiels pendant la cérémonie ainsi que les nombreux témoignages recueillis çà et là auprès des populations, se rejoignent en se résumant sur l'essentiel : « il était temps de donner de l'eau potable aux habitants de cette localité, et d'aller encore plus loin dans cette politique d'hydraulique sur l'ensemble du territoire ivoirien ».



« Je voudrais vous exprimer au nom du Président de la République SEM Alassane Ouattara avec lui le premier ministre M. Gbon Amadou Coulibaly notre profonde gratitude »

L'hommage de M. LAURENT TCHAGBA, Ministre de l'Hydraulique au Conseil de l'Entente :

« Je salue le secrétaire exécutif adjoint du conseil de l'entente qui représente un aîné à qui je veux rendre hommage.

En effet illustre personnalité de notre pays, son excellence M. Patrice Kouamé qui depuis le 1^{er} janvier 2012 s'investit à fond pour rendre plus opérationnel cette institution qu'est le Conseil de l'Entente.

La cérémonie qui nous réunit ce jour est le fruit d'un partenariat dynamique entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la pionnière de nos organisations sous-régionales que j'ai nommé : le Conseil de l'Entente qui a été fondé en Mai 1959 sur les idéaux de solidarité, d'esprit de fraternité, d'esprit de famille et de paix entre les pays membres ainsi que

leurs aspirations au développement économique et social des peuples, M. le Secrétaire Exécutif Adjoint, le Conseil de l'Entente a fait et continue de faire beaucoup pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la mise en œuvre de ce programme pilote d'hydraulique villageoise qui a permis de réaliser quinze forages équipés à motricité humaine dans les régions de Dabakala, de Méagui et d'Aboisso, vous contribuez activement à l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable pour toutes nos vaillantes populations.

Je voudrais vous exprimer au nom du Président de la République SEM Alassane Ouattara avec lui le premier ministre M. Gbon Amadou Coulibaly notre profonde gratitude. »



Les réalisations du Conseil de l'Entente, par M. le Secrétaire Exécutif Adjoint :

« C'est une grande joie qui m'anime en ce moment où je me trouve parmi vous à l'occasion de cette cérémonie de remise officielle de forages réalisés dans le cadre du projet pilote d'hydraulique villageoise du Conseil de l'Entente. Je voudrais à l'entame de mon propos exprimer à travers vous, M. le ministre toute notre gratitude et notre reconnaissance au Chef de l'Etat SEM le Président Alassane Ouattara pour son soutien inlassable à notre organisation sous-régionale, j'ai nommé le Conseil de l'Entente dont la mission principale est d'œuvrer pour la paix et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Aux vaillantes populations de Norbert Carrefour et aux autorités administratives et coutumières, je voudrais ici exprimer mes sincères remerciements pour l'accueil qui nous est réservé et pour toutes les dispositions qui ont été prises pour rendre agréable notre séjour comme le démontre le déroulement de la présente cérémonie.

Il n'est point besoin de rappeler l'importance de l'eau dans la vie de tout individu, de toute localité, de tout pays de toute la terre et on ne le dira jamais assez **l'eau c'est la vie et sans eau il n'y a point de développement**. Mais cette denrée qui constitue une nécessité absolue à tous les niveaux n'est pas facilement accessible à tous. Ce qui en fait est un défi, un enjeu pour nos pays dont les ressources financières restent limitées. Pour le Conseil de l'Entente la problématique de l'accès à l'eau potable surtout pour les populations rurales revêt un accent particulier. C'est pourquoi notre Organisation depuis sa création mène des actions concertées au niveau des Etats membres en vue de favoriser l'accès à l'eau contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique, au développement économique et social des populations. Les ouvrages que nous vous remettons aujourd'hui sont réalisés dans le cadre du projet pilote d'hydraulique vil-

Les ouvrages que nous vous remettons aujourd'hui sont réalisés dans le cadre du projet pilote d'hydraulique villageoise du Conseil de l'Entente ; ainsi donc cinq forages équipés de motopompes, de pompes à motricité humaine ont été réalisés dans le département de Méagui d'un coût global de 49 millions 756 mille FCFA. Les localités bénéficiaires sont : Ahoutougui, Toréagui, Norbert Carrefour, Touagné et Konanbréko Dioula. Dans le département d'Aboisso région du sud Comoé, ce sont les villages de Baffia, Mbéré, Toutouni et Bacon qui ont bénéficié de cinq autres forages d'un coût global de 47 512 000 FCFA, le coût global des douze ouvrages que nous remettons ce matin solennellement au ministre de l'hydraulique est de 97 270 000 FCFA. C'est le lieu de remercier les autorités politiques à tous les niveaux pour leur soutien à la mise en œuvre de ce projet, nous voulons remercier particulièrement l'ONEP maître d'ouvrage délégué du projet qui a piloté sa réalisation effective sur le terrain.



lageoise du Conseil de l'Entente ; ainsi donc cinq forages équipés de motopompes, de pompes à motricité humaine ont été réalisés dans le département de Méagui d'un coût global de 49 millions 756 mille FCFA. Les localités bénéficiaires sont : Ahoutougui, Toréagui, Norbert Carrefour, Touagné et Konanbréko Dioula. Dans le département d'Aboisso région du sud Comoé, ce sont les villages de Baffia, Mbéré, Toutouni et Bacon qui ont bénéficié de cinq autres forages d'un coût global de 47 512 000 FCFA, le coût global des douze ouvrages que nous remettons ce matin solennellement au ministre de l'hydraulique est de 97 270 000 FCFA. C'est le lieu de remercier les autorités politiques à tous les niveaux pour leur soutien à la mise en œuvre de ce projet, nous voulons remercier particulièrement l'ONEP maître d'ouvrage délégué du projet qui a piloté sa réalisation effective sur le terrain. Nos remerciements vont également aux entreprises et au bureau de contrôle pour la qualité du travail exécuté. Je ne saurais terminer mon propos sans féliciter les bénéficiaires et les exhorter à prendre grand soin de ces joyaux qui leur sont offerts par notre Organisation commune. Je les invite à mettre en pratique les règles de maintenance qu'ils ont acquises dans le cadre du projet pour la pérennisation des ouvrages. Vive la coopération régionale, vive le Conseil de l'Entente, je vous remercie de votre aimable attention».

LE PORTE PAROLE DU COMITE D'ORGANISATION

«En faisant don de cette pompe à eau à la population de Norbert Carrefour et aux autres villages bénéficiaires, M. le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente ici représenté, vous nous soulagez de tous ces maux, car désormais nous boirons de l'eau potable».

« Nous voulons vous exprimer notre hospitalité légendaire, notre reconnaissance ainsi que notre gratitude.

En effet, l'eau est source de vie a-t-on coutume de dire certes mais elle peut aussi selon sa provenance et si elle n'est pas bien traitée, être la cause de plusieurs calamités.

Je voudrais aussi ainsi faire allusion aux maladies diarrhéiques et ses conséquences imprévisibles et mortelles, en faisant don de cette pompe à eau à la population de Norbert Carrefour et aux autres villages bénéficiaires, Mr le secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente ici représenté, vous nous soulagez de tous ces maux, car désormais nous boirons de l'eau potable....

A ce stade de mes propos nous exhortons les populations à continuer de soutenir les actions du gouvernement, au responsable du partenaire technique j'ai nommé l'ONEP, tout en vous réitérant notre infinie gratitude, nous vous demandons de transformer cette pompe en château d'eau.

Enfin à toutes ces personnalités qui en dépit de leurs occupations administratives et politiques sont venues à Norbert Carrefour, dans cette petite localité de la commune de Méagui nous soutenir, nous permettre de nous abreuver de leur conseil d'hommes avisés nous vous disons MERCI.

LA BATAILLE DE L'EAU POTABLE EN CÔTE D'IVOIRE

- Selon le Ministre de l'Hydraulique, M. LAURENT TCHAGBA, le gouvernement envisage de lancer, la réalisation de 6000 forages à motricité solaire pour améliorer l'accès à l'eau potable en zone rurale, dans 31 régions du pays. Cette initiative vise 95% de la population d'ici à 2020.

- 1,9 milliard de F CFA, c'est le montant investi par une Fondation Américaine, Ivoire Coton et la Fondation Aga Khan (AKF) des Etats-Unis dans la mise en œuvre du Projet Multiples Usages des Services de l'eau au Nord de la Côte d'Ivoire.

La ville de Boundiali a abrité les 14 et 15 décembre dernier une cérémonie de présentation des résultats et des perspectives de pérennisation des acquis du projet, en présence des Elus locaux et du Directeur Général d'Ivoire Coton. L'objectif de ce partenariat public privé baptisé projet « Multiples Usages des Services de l'eau au nord de la Côte d'Ivoire » était de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population des Régions de la Bagoué, du Beré et du Poro. Le projet reposait sur une logique d'accès durable aux infrastructures de l'eau et aux bonnes pratiques d'hygiène par l'accroissement des revenus agricoles et l'amélioration de la gouvernance locale. La mise en œuvre de ce projet visant à l'amélioration de l'accès à l'approvisionnement durable en eau potable, a permis la construction de 25 nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine et 4 bornes fontaines alimentées par des châteaux d'eau fonctionnant à l'énergie solaire, la réparation de 137 pompes, l'installation et la formation à la gestion de système de recouvrement des coûts de l'eau pour la maintenance des infrastructures de 129 comités de gestion de point d'eau installés.

Ce Projet a également favorisé la formation, au niveau de chaque Sous-Préfecture, des artisans réparateurs agréés par la Direction Territoriale de l'Hydraulique, et mis en lien avec les magasins de stockage de pièces de rechange d'Ivoire Coton. Rappelons que le stock de pièces de rechange des pompes hydrauliques d'Ivoire Coton qui fonctionne en fonds-revolving sans intérêt, a été renforcé de pièces d'une valeur de 18.598.592 F.CFA.

Conformément à sa logique de base, le projet a également soutenu des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Ainsi 103.904.833 FCFA ont été oc-



troyés à 397 exploitants agricoles en fonds revolving pour l'acquisition d'intrants (semences améliorées, herbicides, engrais), pour la production de 695 hectares de maïs. Pour prendre en compte la spécificité des femmes qui assument la corvée d'eau, elles ont non seulement été promues dans les comités de gestion des points d'eau, mais également 20 groupements maraichers féminins ont été encadrés et 17 sites maraichers ont été équipés de forages ou de système de pompage alimenté par l'énergie solaire. Ce sont 919 femmes qui ont vu leurs productions et revenus accroître grâce à un fonds-revolving de 16.906.100 F.CFA.

A en croire Jean-Pierre Kouamé, le Directeur des Programmes de l'AKF en Côte d'Ivoire, le projet a dépassé tous ses objectifs initiaux. Ce d'autant plus qu'il a permis la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau pour les ménages et l'agriculture et promu les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement touchant près de 175 772 personnes sur une cible attendue de 24 700 personnes.

LE MALL DE NIAMEY

Le plus grand centre commercial « nouvelle génération » de Niamey est un projet porté par le Conseil de l'Entente. La faisabilité de ce projet et tous ses contours ont été présentés au Secrétariat Exécutif par le cabinet KAPI CONSULT. Ce projet structurant de 15 000 m² génèrera 10 000 emplois, contribuera à la modernisation de Niamey et apportera des ressources au Conseil de l'Entente ■



QUATRIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DES EXPERTS



Le comité des Experts du Conseil de l'Entente s'est informé le 9 janvier dernier sur l'évolution du projet d'édification de la Tour Entente, porté par le Secrétariat Exécutif.

A l'issu d'une session technique minutieusement menée, le Comité a recommandé au Conseil des Ministres de donner quitus au Secrétariat Exécutif de poursuivre le processus, notamment avec les partenaires

pour faire aboutir ce projet qui émane de la réunion des Chefs d'Etat et à trouver des sources alternatives de financement de l'Organisation ■



Une cinquantaine d'acteurs de l'entretien routier renforcent leurs capacités en matière de pathologies des infrastructures routières et méthodologies de réparation au Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER), à Lomé.

Initiée par le CERFER, cette formation permet de diagnostiquer les pathologies routières et de leur trouver une gestion plus efficace.

Elle a été structurée autour :

- des pathologies de diagnostics pour savoir ce qui ne va pas et par rapport à chaque type de pathologie, quel remède



- apporter;
- La maîtrise par les petites et moyennes

entreprises des montages des dossiers d'appel d'offre ■



CULTURE

ART CULINAIRE

SPORTS

Sur le plan culturel, le constat apparait de plus en plus clairement, que les difficultés observées dans les processus de développement de certains pays africains ne dépendent pas exclusivement de paramètres économiques, écologiques, sociaux ou politiques, mais dépendent aussi de la culture qui détermine certains comportements.

La culture, vue comme un catalyseur du développement, revêt une importance à prendre en compte dans l'action publique. C'est pour cela que le Conseil de l'Entente va poursuivre l'appui apporté aux Etats dans l'animation culturelle. Avec un accent sur des mesures visant à faire de la culture un vecteur de paix et d'intégration des peuples dans l'Espace Entente.

I - Le FESPACO

Ce festival du Burkina, d'envergure mondiale est doté du **Prix Félix Houphouët-Boigny du Conseil de l'Entente** et d'un trophée.

Le **PRIX FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY du Conseil de l'Entente** est destiné à récompenser un jeune réalisateur ou une jeune réalisatrice. Il est attribué sur la base des critères thématiques suivants :

- La promotion de la démocratie et de l'état de droit;
- La paix et la justice sociale ;
- La fraternité, l'entente et la solidarité ;
- La promotion des valeurs culturelles africaines.

Le jury du FESPACO, constitué de cinq professionnels du cinéma désignés par les Etats membres, par une décision prise en février 2017, a limité à 45 ans, l'âge maximum du jeune réalisateur ou de la jeune réalisatrice à primer. Les films en compétition sont des œuvres de fiction et des documentaires courts, moyens et longs.



Les membres du Comité d'organisation en compagnie du ministre en charge de la Culture

Fespaco 2019 :

La 26^{ème} édition du Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) se tiendra du 23 février au 2 mars 2019. Cette édition marquera le cinquantenaire de cette biennale du cinéma africain. D'ores et déjà une campagne de communication a été lancée et l'on s'active pour donner un éclat particulier à cette manifestation dont le thème général est « Mémoire et Avenir des Cinémas Africains. Un colloque, comme c'est de coutume, se tiendra sous le thème « Confronter notre mémoire et forger l'avenir d'un cinéma panafricain dans son essence, son économie et dans sa diversité ».

Le comité d'organisation installé officiellement le 2 novembre dernier par le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Abdoul Karim SANGO est présidé par le journaliste-écrivain Yacouba TRAORE. Ce comité devra tout mettre œuvre pour qu'après cette édition, l'on se rende compte que Ouagadougou est la capitale du Cinéma africain. C'est en tous cas le souhait exprimé par le Ministre SANGO. Qui succèdera à Alain Gomis qui a remporté l'Etalon d'Or de Yéniéga avec le film « Félicité », le verdict est attendu le 2 mars 2019.

2 - FESTIVAL NATIONAL DES DANSES TRADITIONNELLES DU TOGO (FESNAD) :

Le FESNAD constitue un avènement culturel important qui vise à promouvoir les valeurs artistiques du terroir togolais. Il mobilise chaque année au cours des mois de mars et d'avril, les troupes de danses traditionnelles des cinq Régions administratives dont les meilleures troupes sont sélectionnées pour participer à la phase finale, organisée le 26 avril, veille de la célébration de la Fête de l'Indépendance du Togo.



3 - FESTIVAL INTERNATIONAL DE PORTO-NOVO (FIP)

AU BENIN :

Ce Festival, qui a pour objectif la sauvegarde, la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel du Bénin, permet progressivement de faire de la destination Porto-Novo, un arrêt décisif dans la diversité des festivals du monde entier. Ce festival comporte une foire artisanale et des arts, un colloque scientifique sur un aspect culturel du terroir, un carnaval de masques traditionnels, et des concerts des musiques traditionnelle et moderne avec des artistes Béninois. Ce festival vit sur 12 jours et mobilise des centaines de milliers de festivaliers.



4 - CENTENAIRE DE LA RESISTANCE DE KABA ET DE SES COMPAGNONS AU BENIN

Dans le cadre de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel et historique du Bénin, le Ministère en charge de la culture s'est proposé d'organiser des dédits et rites funéraires aux âmes du Héros national KABA et de ses compagnons de lutte en prélude à la commémoration à Natitingou et à Toucountouna, du 17 au 20 novembre 2016, du centenaire de leur résistance à l'invasion coloniale.



5 - SEMAINE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE (SNAC) en Côte d'Ivoire :

Cette manifestation culturelle qui en est à sa 3ème édition se donne pour ambition de contribuer à bâtir une nation unie par les arts et la culture.



6 - CONCOURS CULINAIRE - LA CUISINE DE L'ENTENTE

Elle est Initiée par l'ONG LE RESEAU DES FEMMES PROFESSIONNELLES UNIES DU CONSEIL DE L'ENTENTE (REFPUCE) et promeut l'art culinaire dans l'espace Entente.



7 - SABRE NATIONAL DE LUTTE TRADITIONNELLE AU NIGER

Le Conseil de l'Entente apporte son soutien au Ministère nigérien de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation du Sabre national de lutte traditionnelle auquel participent 80 lutteurs (10 par Région). Ce championnat épique véhicule le brassage des cultures, la promotion de la paix et des valeurs traditionnelles.



PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT DANS LES PAYS DU CONSEIL DE L'ENTENTE



Comment les pays membres du Conseil de l'Entente doivent s'organiser face à l'extrémisme violent ?

- La stratégie de lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre du Conseil de l'Entente doit se construire à plusieurs niveaux: le niveau national, le niveau sous-régional ou communautaire, le niveau régional et le niveau international.

Du reste, elle doit combiner les actions militaires (phase curative qui ne concerne que les Etats où l'EV se traduit par des actions concrètes) aux actions préventives - actions diplomatiques, respect de l'état de droit, mise en œuvre de politiques socio-économiques destinées à satisfaire les besoins fondamentaux et les revendications légitimes des populations, équité dans la distribution des richesses, participation des populations à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement etc – (phase de prévention ou de consolidation). Chaque Etat de notre communauté devrait initier des actions qui impactent positivement les facteurs favorisant l'installation et la propagation de l'extrémisme violent à travers des mécanismes de:

- prévention et gestion des conflits communautaires ;
- promotion du dialogue interreligieux

Ce thème a de nouveau fait l'objet d'un panel des experts des Etats membres, de l'Institut d'Etudes de Sécurité (Dakar) et de la Division Sécurité humaine du Développement fédéral des Affaires Etrangères de Suisse, le 30 octobre dernier à Abidjan. Cette session a actualisé les données de l'atelier tenu fin mai 2018, et permis à la société civile concernée de contribuer, à travers un dialogue franc, à une meilleure orientation possible des dispositions de lutte contre cet extrémisme qui ne cesse de s'amplifier.

Le Colonel Ousmane Traoré du Burkina fait le point sécuritaire dans l'espace.

et entre les différents groupes culturels;

- lutte contre l'exclusion sociale ;
- renforcement de la bonne gouvernance.

Il faut ensuite renforcer le cadre juridique de prévention et de lutte contre le phénomène en :

- adaptant les instruments juridiques ou judiciaires de lutte contre l'extrémisme violent au niveau national ;
- harmonisant le corpus des règles en la matière au plan communautaire ;
- reformulant les politiques sécuritaires dans le sens de les adapter à la nouvelle menace ;
- impliquant les acteurs de la société civile et les associations nationales.

D'autres solutions ponctuelles ou à court-terme peuvent être envisagées telles que :

- La surveillance des frontières ;
- Le renforcement du service de renseignement ;
- L'équipement conséquent en matériels des forces de défense et de sécurité ;
- La formation conséquente des forces de défense et de sécurité.

Au niveau du Conseil de l'Entente, il y'a lieu, en plus des actions déjà initiées en matière de coopération entre FDS de :

- mutualiser le renseignement, les moyens militaires à travers une coopération dynamique en matière défense opérationnelle, d'enquête et d'interpellation de criminels, dans l'espace communautaire ;
- promouvoir une diplomatie active visant à renforcer la voix de ces Etats dans le débat international sur l'extrémisme violent ;
- mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté, d'aides aux populations déshéritées ou marginalisées dans le court terme et à gain rapide, au niveau des espaces transfrontaliers ;
- coopérer avec toutes les autres organisations à but similaire au plan régional.

Ces solutions ne sont pas exhaustives ; il appartient aux universitaires et aux organisations de la société civile de notre espace, de nourrir au quotidien la réflexion pour adapter chaque solution à la situation du moment. Pour cela, ils doivent se poser les bonnes questions.

Quelles pourraient être les barrières à lever pour réussir cette mission ?

Pour réussir cette mission, il faut nécessairement se défaire de certaines tares notamment :

- le micro nationalisme ;
- le manque d'engagement politique des dirigeants dans la mise en œuvre de mesures communautaires initiées ;
- la corruption ;
- les interférences étrangères notamment des «pays développés».

Si les Etats membres de notre communauté ne s'engagent pas en rang serré dans la lutte, il y'aura toujours des failles qui nous rendrons vulnérables.

Que vous inspire la spirale de violences actuelles au Burkina Faso en tant que ressortissant d'un pays membre du Conseil de l'Entente ?

- Nous nous sentons dégoûtés, révoltés et impuissants. Cependant, nous sommes conscients qu'il faille briser cette spirale de violences. Il faut instaurer un dialogue inclusif social avec tous les fils de ce pays pour retrouver cette cohésion sociale mise à rude épreuve. En cela la vision du chef de l'Etat est à saluer, en confiant la cohésion sociale à un ministère important, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDC), avec les attributs d'un Ministre d'Etat conféré à son premier responsable. Cette cohésion sociale retrouvée permettra de faire face à toute forme d'agression qui nous sera imposée par les ennemis de notre peuple d'où qu'ils viennent. Aussi, chaque citoyen doit jouer la carte de l'apaisement où qu'il se trouve et quelque soit son sentiment de révolte ou de frustration. C'est de cette façon que la tension sociale baissera et permettra aux promesses de développement de se réaliser dans un climat socio politique apaisé. Comme la violence appelle la violence, il faut éviter de passer par la violence pour résoudre des questions existentielles.

D'ailleurs, ainsi que professait, Mahatma GANDHI, «la victoire obtenue par la violence équivaut à une défaite, car elle est momentanée».

Nous sommes donc conscients que la solution militaire n'est pas celle qui assouvi nos espoirs mais, il est évident qu'à cette phase, elle est inéluctable ■

MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DU CONSEIL DE L'ENTENTE ELECTIONS LEGISLATIVES DU 20 DECEMBRE 2018 AU TOGO

Dans le cadre de l'organisation des élections législatives du 20 décembre 2018 au Togo, le Conseil de l'Entente a diligenté une mission d'observation électorale. Cette mission a séjourné au Togo au cours de la période du 13 au 23 décembre 2018. Elle était composée des Experts du Bénin, du Burkina, de la Côte



pressé. L'équipe du Conseil de l'Entente a noté au cours de sa mission que la Commission Électorale Nationale Indépendante a pris les dispositions organisationnelles et logistiques nécessaires pour garantir la régularité et la transparence du scrutin législatif.

soires, notamment à travers l'utilisation des voies légales de recours avec la saisine de la Cour Constitutionnelle par certains candidats. La mission d'observation du Conseil de l'Entente a formulé des recommandations à l'endroit des autorités. La mission d'observation électorale du



d'Ivoire et du Niger ainsi que ceux du Secrétariat Exécutif.

La mission d'observation s'est déroulée en plusieurs étapes : (i) une séance de validation des fiches d'observation et du programme de la mission ; (ii) des consultations pré-électorales, notamment la rencontre de concertation avec le Chef de la Mission de la CEDEAO, le Général Salou Djibo, Ancien Chef d'État du Niger et le briefing des observateurs internationaux organisé par les Autorités togolaises ; (iii) l'observation du scrutin, (iv) la rencontre d'harmonisation avec les chefs de missions de la Commission Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA) et (v) la Conférence de

Les observateurs du Conseil de l'Entente ont également noté avec satisfaction, la bonne maîtrise globale du processus électoral, notamment par une professionnalisation des membres de la CENI et de ses démembrements.

La mission d'observation électorale du Conseil de l'Entente a regretté les incidents survenus dans certaines localités du pays au cours de la campagne électorale. Elle s'est réjouie du bon déroulement du scrutin dans un environnement globalement apaisé et dans des conditions démocratiques et transparentes. Elle a salué le respect du jeu démocratique après la proclamation des résultats provi-

Conseil de l'Entente a recommandé à la Commission Électorale Nationale Indépendante, la mise en place d'un mécanisme de renforcement des capacités des agents électoraux pour une meilleure maîtrise des procédures.

Elle a recommandé aux acteurs politiques togolais de renouer le dialogue pour une application consensuelle de la feuille de route de la CEDEAO.

La mission d'observation électorale du Conseil de l'Entente a exprimé toute sa gratitude aux Autorités togolaises pour les dispositions prises pour le bon déroulement des missions d'observation. ■

LE RESEAU DES FEMMES PROFESSIONNELLES UNIES DU CONSEIL DE L'ENTENTE



REFPUCE, UN INSTRUMENT DE PROMOTION DU CONSEIL DE L'ENTENTE



Comment se porte votre Réseau ?

- Le réseau se porte assez bien. Car il y a de plus en plus de femmes et d'associations de femmes qui s'y intéressent à travers les nouvelles adhésions que nous enregistrons. Aussi le REFPUCE reçoit-il de façon régulière des invitations à bien de cérémonies et est associé à l'organisation de diverses activités y compris les sollicitations de parrainage.

Quelle est votre méthode de mobilisation ?

- Notre méthode de mobilisation est basée essentiellement sur la sensibilisation à travers les réunions avec les Présidentes des différentes communautés et d'associations. Le film documentaire réalisé par la RTI lors des éditions antérieures constitue également une source de mobilisation car après chaque rediffusion nous recevons des coups de fils de tous ordres.

Les femmes sont en attente d'être également formées aux principes de l'organisation et à la gestion pour le bien-être de la famille.

Où en êtes-vous avec les projets de votre réseau et quel sera leur impact sur la vie communautaire des femmes ?

- La liste de nos projets est longue mais nous nous limiterons à ceux relatifs à la formation des membres à la vie associative et

à la culture de la paix, à l'ouverture d'un restaurant de l'Entente et à l'installation des lauréates.

Les femmes sont en attente d'être également formées aux principes de l'organisation et à la gestion pour le bien-être de la famille. Les formations relatives aux activités génératrices de revenus sont également envisagées pour permettre l'autonomisation des femmes.

L'objectif de tous ces projets est de permettre aux femmes de se prendre en charge et par ricochet de développer la paix dans la famille, autour de soi et dans la communauté et ce, dans tous les pays membres car nos activités se veulent tournantes.

Que propose votre réseau de spécial pour rehausser le 60ème anniversaire du Conseil de l'Entente ?

- Le réseau propose un **FESTIVAL DE LA CUISINE DE L'ENTENTE** qui va s'étendre sur cinq jours en lieu et place de la **CUISINE DE L'ENTENTE** qui se déroulait sur une journée.

Les critères de sélection des candidates ont-ils évolué ?

Bien évidemment dans la mesure où nous passons d'une journée à cinq jours.

Les nouveaux critères seront communiqués aux candidates et au moment opportun.

Qu'en est-il de la participation des autres femmes de l'espace CEDEAO ?

- Le concours culinaire Entente est une activité du REFPUCE qui est un instrument de promotion du Conseil de l'Entente. Néanmoins, nous envisageons l'élargir aux femmes de l'espace CEDEAO, UEMOA, etc., enfants du Conseil de l'Entente.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés

- Elles sont légions et ralentissent la réalisation de nos objectifs dont nous rele-



vons quelques-uns :

- Le manque de moyens financiers pour l'implantation des sections dans les Etats membres
- Le manque d'appui institutionnel et financier des Ministères techniques pour soutenir nos actions.

Vos plaidoyers

- Nous voudrions donc saisir l'opportunité que vous nous offrez pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés de nous aider à soutenir nos sœurs. Nous n'oublions pas les Ministères techniques en charge de ces questions.

Nous faisons ici allusion aux Ministères de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Etranger, le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, le Ministère du Tourisme, etc.

Le soutien effectif desdits Ministères et de biens d'autres nous aidera à atteindre nos objectifs.

Enfin, nous souhaiterions obtenir un bureau dans les locaux de la Tour Entente et être associé aux projets et programme de développement social initié par le Conseil de l'Entente.



ENTENTE

IVOIRO-BENINOISE

La Côte d'Ivoire et le Bénin redynamisent leur coopération bilatérale par la réactivation de la Grande commission mixte de coopération entre les deux pays, rapporte la presse béninoise.

Présidence de la République de Côte d'Ivoire. La nouvelle ambassadrice du Bénin en Côte d'Ivoire, Adjouavi Martine Françoise Dossa, lors de la présentation de sa lettre de créance au président Alassane Ouattara assure : «*Je m'emploierai à réactiver la Grande commission mixte de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Bénin. La dernière rencontre a eu lieu en 2014 à Cotonou*».

Les accords entérinés en avril 2014 par cette troisième session de la Grande commission mixte ivoiro-béninoise, et mis en veilleuse depuis lors, devront donc connaître une actualisation certaine et conséquente pour le bien-être des populations des deux Etats.



Ces accords, précise l'ambassadrice, sont relatifs à la coopération militaire, au tourisme, à l'emploi des jeunes, à la délinquance juvénile et au problème des migrants. Etablie depuis l'accession des deux pays à la souveraineté internationale en 1960, la coopération bilatérale entre le Bénin et la Côte d'Ivoire s'explique non seulement par l'appartenance des deux pays à une même sous-région et aux mêmes regroupements sous-régionaux, mais également par les élans répétés de solidarité

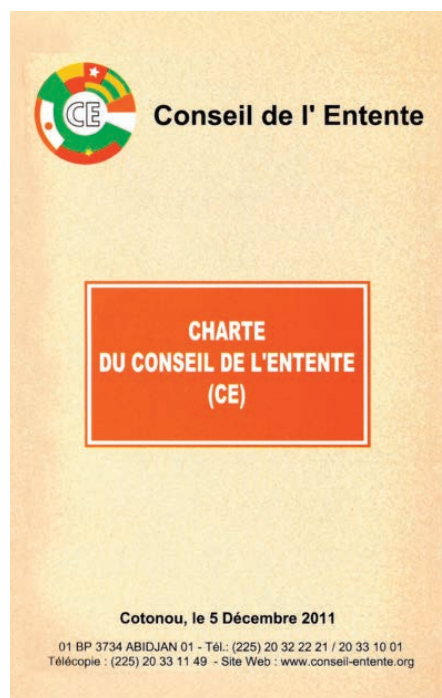
exprimés par le Bénin envers la Côte d'Ivoire depuis l'attaque rebelle du 19 septembre 2002.

En rappel, en 2002, au titre de l'ECOMOG (Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) puis au titre de l'Opération des Nations Unies pour le maintien de la paix dans ce pays (ONUCI)», des troupes béninoises ont séjourné en Côte d'Ivoire ■

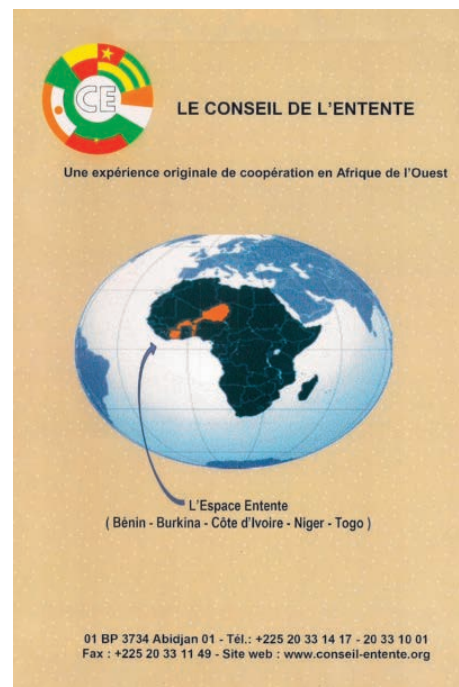


Par Dr. Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente

01 BP 3734 Abidjan 01 - Tél.: +225 20 33 14 17
Site web : www.conseildelentente.org



01 BP 3734 ABIDJAN 01 - Tél.: (225) 20 32 22 21 / 20 33 10 01
Télécopie : (225) 20 33 11 49 - Site Web : www.conseil-entente.org



01 BP 3734 Abidjan 01 - Tél.: +225 20 33 14 17 - 20 33 10 01
Fax : +225 20 33 11 49 - Site web : www.conseil-entente.org



PRESENTATION

Institué par le Décret N°2006-274 du 23 Août 2006, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'Etat régie par la loi N°97-519 du 4 Septembre 1997, au capital de 150 millions de F CFA et soumis aux actes uniformes de l'OHADA.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique. L'ONEP a pour mission d'apporter à l'Etat et aux collectivités Territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire. Elle assure en outre, la gestion du patrimoine public et privé de l'Etat dans le secteur de l'eau.

NOS MISSIONS

- La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable.
 - La maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable.
 - La conception, l'établissement, le contrôle et le suivi des différents contrats de délégation du service public d'eau potable.
- La gestion comptable et financière des investissements dans le secteur de l'eau potable.

- La régulation des attributions et, le contrôle des concessionnaires et des opérateurs privés au niveau technique, financier et administratif.

OBJECTIFS

- Accroître la production d'eau potable par des forages et par des eaux de surface à Abidjan et les Villes de l'intérieur (réduire au minimum les déficits dans les 31 Chefs-lieux de Région et 77 Chefs-lieux de Département à l'horizon 2020).
- Assurer le suivi et le maintien des pompes en milieu rural et semi-urbain.
- Promouvoir auprès des usagers d'eau potable des changements de comportements par une utilisation rationnelle de l'eau potable.

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR

Pour assurer de façon durable l'approvisionnement en eau potable des populations, plusieurs projets structurants sont en attente de financement pour la ville d'Abidjan et les villes de l'intérieur du pays.

Les besoins en investissement sont estimés à 1337 milliards de francs CFA pour la période 2017-2020 dont:

- 30% de ces financements sont acquis
- 70% sont à rechercher



1959 - 2019

Le **Conseil** de l'**Entente**

60 ans déjà !!!

«Réalisons la vision commune
DE PAIX ET DE DEVÉLOPPEMENT
des Pères Fondateurs»

le 29 MAI 2019





Professeur Joseph P. ASSI-KAUDJHIS
Directeur Général du CAMPC

CAMPC, CAMES, CERFER..., CES INSTITUTIONS DE VALIDATION DES COMPETENCES AFRICAINES

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres - CAMPC - n'a plus les pieds dans l'eau depuis le mois de juillet dernier.

Créée il y a 43 ans par l'Organisation Commune Africaine et Malgache par le Président Félix Houphouët-Boigny et ses pairs d'antan, cette Institution inter-africaine, fruit de la coopération régionale et facteur de rapprochement entre les Etats membres, actuellement réduits au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger, Togo, a fait sa grande mue, pour revêtir sa grande tenue initiale.

Les résultats de sa réforme, en l'espace, de quatre mois sont impressionnants.

LE RENOUVEAU DU

Centre **A**fricain de **M**anagement et de **P**erfectionnement des **C**adres

7 prouesses sont à l'actif du Professeur Joseph P. ASSI-KAUDJHIS et son équipe. Fondées sur du roc, ces initiatives portent sur :

- **La confiance recouvrée** entre l'Administration et le personnel dans un cadre de dialogue et d'entente ;



Mlle KOUADIO Thérèse,
Assistante du DG

- **L'instauration des diplômes au format LMD** conformément aux attentes de l'emploi moderne ;
- **L'introduction et implication des TIC** au cœur du dispositif du



CAMPC pour une couverture rationnelle des six Etats dans les domaines du télé-enseignement et de l'IRENMI) ;

- **La reconstitution de la mémoire** de l'Institution ;

- **Le reveil du Comité scientifique et le contrôle qualité ;**

- **La résurrection du comité de contrôle et de gestion** pour assurer et garantir la bonne gouvernance et les bonnes pratiques en matière de gestion ;

- **La redynamisation du service et du centre d'hébergement** et ses accessoires.

LA RECONQUETE DE L'AURA

parler sur la plateforme commune. Une disposition spéciale est prise en faveur d'un réchauffement effectif des relations entre le CAMPC et le Gabon, après la crise



Mme COULIBALY Ahoua, Responsable
Relations Publiques et Marketing



YAO Célestin,
Directeur Pédagogique

L'autre étape prioritaire en cours de concrétisation s'avère être la confirmation du grand retour de l'institution sur la scène africaine.

Sur ce chantier, l'équipe du CAMPC est en passe de réussir son pari. Cette initiative est menée en direction des Chefs d'Etats et des ministres des pays membres. Les représentations diplomatiques, les Institutions panafricaines, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les institutions de développement seront tous sollicités par le CAMPC.

Tout est remis au gout du jour pour faire briller à nouveau l'aura du CAMPC et permettre à chaque Etat membre de renouer d'avec les belles habitudes acquises d'antan, d'envoyer systématiquement leurs cadres se former, se connaître, se frotter, se

que la Côte d'Ivoire a connue. Maintenir haut le statut d'institution sous régionale du CAMPC est primordial.

En effet, ce sont des pays qui se sont réunis, qui ont décidé de créer cet organe représentatif pour assurer la formation de leurs cadres et qui lui ont conféré ce statut. Reste alors à l'institution de jouer sa partition.

FORMATION, PERFECTIONNEMENT, SUIVI-EVALUATION AVANT, PENDANT ET APRES, LE CAMPC DANS SON ELEMENT

CE QUE PROPOSE LE CAMPC ?

La capacité d'accueil des auditeurs en formation diplômantes : 30; le nombre d'enseignants : + 250; la capacité d'hébergement : 30 chambres.

Avec 25 000 cadres formés et plus de 6 000 entreprises accompagnées, le CAMPC est de plain-pied, dans la sphère triptyque de la Résurrection-Maturation-Rayonnement. A l'affiche, sur son tableau de bord, la volonté manifeste de réconcilier le CAMPC non seulement avec ses missions, mais aussi avec les exigences de la mondialisation des cursus et celles de l'intégration sous régionales et de l'émergence économique et sociale de l'Afrique.

«2019 marquera la consolidation et la dynamisation de nos actions», affirment sans coup férir le Professeur Joseph P. ASSI-KAUDJHIS et son équipe. Nous pouvons lui faire confiance, vu ce dont il est capable.

Les activités de formation proposées dans le cadre de ce renouveau, qu'elles soient diplômantes ou qualifiantes, couvrent des domaines du management, du leadership, de la diplomatie, du droit, du protocole, de la gestion des projets, des ressources humaines, de l'informatique, de la comptabilité, du commerce et marketing, de l'audit, etc. En plus de ces domaines d'intervention, le Centre dispose d'une expertise de haut niveau dans des domaines spécifiques comme la formation des formateurs, la formation des consultants, la gestion axée sur les résultats, le suivi-évaluation, la gestion

des hôpitaux et des centres de santé, les appels d'offres et les acquisitions de biens et services, etc. Toutes ces formations sont assurées par des spécialistes avérés qui allient à la fois théorie et pratique en entreprise.

Ce qui fait la spécificité de la formation et des activités du CAMPC, c'est que ses animateurs *travaillent avant, pendant et après* chaque formation.

Pourquoi? Bien de cadres nommés peuvent être des spécialistes au plan professionnel, mais inexpérimentés dans la gestion humaine. Ils sont alors de bons agents, mais de mauvais gestionnaires. C'est pour ceux-là que des cours sont dispensés sur tous les outils de management.

Dans ses offres de formation, le CAMPC prend le soin de dévoiler à l'impétrant les éléments sensés l'intéresser par apport à ses propres objectifs.

Après quoi, le contenu de la formation est arrêté d'accord-partie. Puis suit la phase de la formation proprement dite.

Une fois la formation achevée, que le cadre retourne dans son administration, le CAMPC actionne alors un processus de

suiwi-évaluation en faveur de l'intéressé afin d'affiner davantage, au besoin, ses acquis et émuler ses nouvelles performances. Voilà l'une des grandes forces du CAMPC : savoir ce que la formation a apporté à celui qui l'a reçue, mais également permettre aux supérieurs hiérarchiques de l'intéressé d'apprécier la transformation. Le contact est donc direct avec les administrations qui nous font en retour le point, et cela sur 06 mois ».



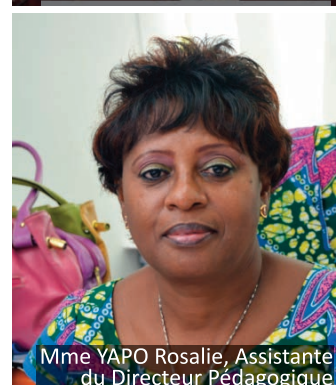
M. GOOUREY Hugues Alain, DAF



M. DIARRA Ahmed-Aoubacar,
Responsable Informatique
et E-Développement



Mlle TRAORE Djamil, Trésorière



Mme YAPO Rosalie, Assistante
du Directeur Pédagogique



M KONE Tiéba, Reprographe



La Bibliothèque

PARTENARIAT ENTRE LE CAMPC, LE CONSEIL DE L'ENTENTE ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la redynamisation de ses missions et de ses activités, initiée depuis le début de l'année 2018, le CAMPC s'est doté d'un plan stratégique 2018-2022 dont est d'être à terme un pôle de référence pour la formation et la recherche dans les divers domaines du management et pour l'agrément et la certification des Cabinets de formation en Afrique. **Une attention particulière dans cette vision est accordée au partenariat avec les institutions panafricaines de dé-**

veloppement et notamment avec le Conseil de l'Entente et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Pour le Conseil de l'Entente, il s'agira de développer un partenariat dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités et des compétences. Le CAMPC se positionnera sur ce point comme un partenaire technique du Conseil de l'Entente dans la formation de ses agents d'une part et dans la formation des personnels des administrations des pays membres du Conseil

de l'Entente qui sont dans leur majorité également membre du CAMPC.

Avec la Banque Africaine de Développement, le CAMPC s'engage à l'accompagner dans ses missions de développement humain et de redynamisation des services publics en Afrique par le renforcement des capacités des acteurs. En retour, le CAMPC sollicite l'appui financier de la BAD pour le financement de son plan stratégique 2018-2022 évalué à 6,252 milliards de F.CFA ■



Mlle KAMBIRE Prudence,
Responsable des Moyens
Généraux



M.TIOLE Tiopiré,
Chef Comptable



M. ONSIFOUAN J-Pierre,
Coordonnateur des
Programmes



Mlle KOUAKOU A. du Service Entretien





01 BP : 35 Cotonou - Bénin Tel : +229 21 31 41 45 - 21 31 40 06 - 21 31 39 83 Fax : 21 31 53 71 / E-mails: sobemap@sobemap.com - dircomark@sobemap.com
Site web: www.sobemap.com

HISTORIQUE

Créée le 27 mars 1969, la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) est une société d'Etat à caractère commercial et industriel dotée d'une autonomie financière. Son capital social en francs CFA est de sept milliards six cent millions (7.600.000.000). Elle a une expérience de 50 ans sur la plateforme portuaire de Cotonou. Elle exerce dans trois domaines stratégiques que sont : les Manutentions (la manutention bord et la manutention terre), le Transit port et aéroport et la Consignation maritime. Elle est certifiée à la norme ISO 9001 version 2015.

ACTIVITES

- Manutentions portuaires
- Transit port, terrestre et Aéroport ;
- Consignation maritime ;
- Gestion de parking gros porteur.

AVANTAGES ET FACILITES OFFERTS AUX CLIENTS

- Des tarifs très compétitifs ;
- La célérité dans la fourniture des prestations ;
- L'exécution des opérations de bout en bout du navire jusqu'au magasin du réceptionnaire au Bénin et/ou dans les pays sans façade maritime ;
- L'entreposage dans les magasins-cales avec franchise ;
- La possibilité du suivi par le client de sa cargaison depuis le port d'embarquement jusqu'au lieu de stockage à travers l'implémentation du logiciel GCOS ;
- Des prestations sécurisées par le respect des exigences des clients en matière d'hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (HSE) ;
- De grande infrastructure de stockage ;
- Des possibilités d'accord de partenariat gagnant-gagnant ;
- Un système intégré Qualité-Sécurité et Environnement (QSE).

PERSPECTIVES

- Se faire certifier en ISO 45001 version 2018 sur la Santé Sécurité au Travail et en ISO 14001 version 2015 sur la gestion environnementale dans trois ans ;
- Construire une plateforme logistique à Porga pour desservir le Burkina Faso ;
- Se doter des équipements de manutention spécifiques tels que :
 - Un portique sur son terminal;
 - Une grue mobile de quai,
 - Une bande transporteuse ou une suceuse de haute performance.

SOBEMAP, LA FORCE D'UN PARTENAIRE !

*Visitez notre site
pour mieux connaître
le
Conseil de l'Entente*



www.conseildelentente.org

email : conseildelentente@conseildelentente.org

**Ma carte Visa Prépayée Abidjan.net
Elle me sert**



www.ellemesert.com

Instantanée
Création en temps réel

Transferts de carte à carte
Gratuits

Acheter / Vendre
Sur internet, dans les commerces

Remises et Privilèges
Jusqu'à 25% chez les partenaires

**NSIA
BANQUE**



@BIDI@N.NET
Bien + qu'un portail

Pub
LONACI